



De la part de : **Vanessa RUAULT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 30/10/2020 14:52:16

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72370418**

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 1ER AVIS
PROJET PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES
SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST	CHARENTE MARITIME
L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM	CHARENTE MARITIME
NOUVELLE REPUBLIQUE C-O	DEUX SEVRES
LE COURRIER DE L'OUEST	DEUX SEVRES

Le 05/11/2020
Le 05/11/2020
Le 05/11/2020
Le 05/11/2020

OK
OK
OK
OK

Olivier COLIN
Directeur



Prefecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Commune de La Tremblade

Il sera procédé du lundi 2 novembre 2020 au mercredi 2 décembre 2020 inclus, soit une durée de 31 jours, dans la commune de La Tremblade à une enquête publique relative à la déclaration de projet d'intérêt général aménageant mise en compatibilité du plan d'urbanisme de la commune de La Tremblade en vue du projet d'extension de la viticulture Biog.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Royan Atlantique, 107, avenue de Rochefort, 17201 Royan Cedex, tél. 05 46 22 19 20.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique publications/consultations du public). Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi@pref17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de La Tremblade, siège de l'enquête où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et parafés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de M. Dominique BICHON, commissaire enquêteur, à la mairie de La Tremblade, 23, rue de la Seudre, BP 60 130, 17350 La Tremblade, et seront annexées au registre. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de La Tremblade, siège de l'enquête dans les conditions suivantes :

- Mardi 2 novembre 2020 de 8 h 45 à 12 heures.
- Mardi 10 novembre 2020 de 13 h 30 à 17 h 15.
- Jeudi 19 novembre 2020 de 8 h 45 à 12 heures.
- Vendredi 27 novembre 2020 de 13 h 30 à 17 h 15.
- Mardi 2 décembre 2020 de 13 h 30 à 17 h 15.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Pour les contributeurs qui ne souhaiteraient pas se déplacer, un registre d'enquête dématérialisé est mis en place sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/17175

Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le dossier de mise en compatibilité, éventuellement modifié, complété par le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur et par le procès verbal de l'examen conjoint est soumis à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale pour approbation de la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de La Tremblade. Copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), et en mairie de La Tremblade pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.



Prefecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan de prévention des risques naturels (PPRN)
Commune d'Angoulins-sur-Mer

Il sera procédé du mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) sur la commune d'Angoulins-sur-Mer, dans les formes prescrites par les articles R. 123-3 et suivants du Code de l'environnement.

Ce plan, porté par les services de l'État représentés par la Direction départementale des territoires et de la mer, vise à délimiter les zones soumises aux aléas érosion littorale et submersion marine, et à évaluer les risques potentiels. Par ailleurs, ce plan constitue un document de planification qui tend à maîtriser l'urbanisation en vue de limiter les dommages aux personnes, aux biens et aux activités et à réduire leur exposition aux risques (réduction de la vulnérabilité).

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires et de la mer, Service risques, sécurité et littoral, Unité prévention des risques, 89, avenue des Cordeliers, CS 80 000, 17018 La Rochelle Cedex 01, tél. 05 16 49 61 00.

Durant toute l'enquête, le dossier contenant notamment une note de présentation, une note méthodologique, des documents graphiques dont la carte réglementaire et un règlement associé, sera déposé à la mairie d'Angoulins-sur-Mer, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundis et vendredis de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, les mardis et jeudis de 8 h 45 à 12 h 30 et le mercredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (période scolaire, et 17 heures période de vacances).

Dans ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie d'Angoulins-sur-Mer, avenue du Commandant-Lisack, 17690 Angoulins-sur-Mer, à l'attention du président de la commission d'enquête qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations pourront également être consignées sur un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société LEGALCOM :

- sur le site internet : https://www.registredemat.com/fr/angoulins
- à l'adresse mail : ppm-angoulins@registredemat.com

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique Publications - sous-rubrique Consultations du public).

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi@pref17@charente-maritime.gouv.fr

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal administratif de Poitiers comme suit :

- Président : M. Bernard ALEXANDRE, officier en retraite.
- Membres : M. Dominique LEBRETON, retraité de l'armée de l'air (officier).
- M^{me} Delphine TACHET, chargée de projets aménagement, urbanisme, développement durable et local.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, à la mairie d'Angoulins-sur-Mer, les :

- mardi 24 novembre 2020 de 8 h à 12 h,
- vendredi 4 décembre 2020 de 9 h à 12 h,
- jeudi 10 décembre 2020 de 8 h à 12 h,
- jeudi 17 décembre 2020 de 14 h à 17 h,
- jeudi 24 décembre 2020 de 8 h à 12 h,
- mercredi 23 décembre 2020 de 14 h à 17 h.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Elle remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en préfecture, à la Direction départementale des territoires et de la mer, en mairie d'Angoulins-sur-Mer ainsi que sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de la procédure d'enquête publique, le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune d'Angoulins-sur-Mer, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté préfectoral.

Prefecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'un parc éolien sur les communes
de Saint-Georges-du-Bois et Benon

Il sera procédé du mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée aérogénérateurs et un poste de livraison du parc éolien de Mouchetune sur les communes de Saint-Georges-du-Bois et Benon, déposée par la société PE DE MOUCHETUNE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : société PE DE MOUCHETUNE, dont le siège se situe au 188, rue Maurice-Béjart, 34184 Montpellier, tél. 05 62 88 63 62.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique « Publications », sous-rubrique « Consultations du public »). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi@pref17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Préambules est aussi mis en place à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2187

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, 16, rue des Distilleries, BP 1, 17700 Saint-Georges-du-Bois, à la mairie de Benon, rue du Château-Musset, 17170 Mairie de Benon, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mairie de Saint-Georges-du-Bois du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 45, vendredi de 8 h 30 à 12 heures, mairie de Benon du lundi au mardi de 14 h à 18 heures, vendredi de 14 h à 16 h 30, le 1^{er} et le 3^e samedi du mois de 9 h à 12 heures.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires.

M. Jacques BOISSIERE, retraité du ministère de la Culture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, à la mairie de Benon, dans les conditions suivantes :

- Saint-Georges-du-Bois : du mardi 24 novembre 2020 de 8 h 30 à 12 h 30.
- Benon : le jeudi 26 novembre 2020 de 14 h à 17 h.
- Saint-Georges-du-Bois : le vendredi 11 décembre 2020 de 8 h 30 à 12 h.
- Benon : le mardi 15 décembre 2020 de 14 h à 17 h.
- Benon : le vendredi 18 décembre 2020 de 14 h à 16 h 30.
- Saint-Georges-du-Bois : le mercredi 23 décembre 2020 de 8 h 30 à 12 h 30.

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique décrites ci-dessous devront être observées lors des permanences du commissaire enquêteur.

- Les mairies de Saint-Georges-du-Bois et Benon s'engagent à :
 - Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle.
 - Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances.
 - Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 avec le commissaire enquêteur.
 - Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie.
 - Le stylo personnel de chaque participant est recommandé.

Il remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentées par la société PE DE MOUCHETUNE.

La copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) à la mairie de Saint-Georges-du-Bois et à la mairie de Benon, pendant un an, et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Sud Ouest Immobilier

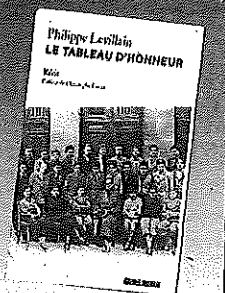
Retrouvez les meilleurs spécialistes du vlager chaque mardi dans votre journal et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec bien'ici



LE TABLEAU D'HONNEUR

AU DÉBUT DES ANNÉES 1950, À BORDEAUX, UN COLLÉGIEN FAIT SON ENTRÉE EN SIXIÈME AU LYCÉE MONTAIGNE



18€

376 PAGES, BROCHÉ, 14,5 x 22,5 cm

ÉDITIONS SUD OUEST



Sud Ouest emploi

Un bon recrutement ça ne s'improvise pas

CONSEIL PERSONNALISÉ | EXPERTISE PROXIMITÉ | DIFFUSION CIBLÉE | RÉACTIVITÉ

soemploi@sudouest.fr - 05 35 31 27 42



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

1817034

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE AYTRÉ

Elaboration du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Il sera procédé le Mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sur la commune de AYTRÉ, dans les formes prescrites par les articles R 123-3 et suivants du Code de l'environnement.

Ce plan, porté par les services de l'Etat représentés par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, vise à délimiter les zones soumises aux aléas érosion côtière et submersion marine, et à évaluer les risques potentiels. Par ailleurs, ce plan constitue un document de planification qui tend à maîtriser l'urbanisation en vue de limiter les dommages aux personnes, aux biens et aux activités et réduire leur exposition aux risques (réduction de la vulnérabilité).

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante :
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Risques, Sécurité et Littoral Unité Prévention des Risques - 89 Avenue des Cordeliers CS 80 000 17018 LA ROCHELLE Cedex 01, Tel : 05-16-49-11-00.

Durant toute l'enquête, le dossier contenant notamment une note de présentation, une note méthodologique, des documents graphiques dont la carte réglementaire et un règlement associé, sera déposé à la mairie de AYTRÉ où il pourra être consulté, sur rendez-vous préalable, auprès de l'accueil du service urbanisme (05.46.30.19.05), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Dans ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit au maître de AYTRÉ - Place des Charmilles - BP 30102 - 17442 AYTRÉ - cedex à l'attention du Président de la commission d'enquête qui les annexera au registre d'enquête.

Les observations pourront également être consignées sur un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société LEGALCOM :
• sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/pprn-aytre>
• à l'adresse mail : pprn-aytre@registre-dematerialise.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17 000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-17@charente-maritime.gouv.fr

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif de Poitiers comme suit :
Président : Monsieur Bernard ALEXANDRE, Officier en retraite.

Membres
Monsieur Dominique LEBRETON, Retraité de l'Armée de l'Air (Officier)
Madame Delphine TACHET, Chargée de projets aménagement, urbanisme, développement durable et local

La commission d'enquête se tiendra, à la disposition du public, à la mairie de AYTRÉ, sur rendez-vous préalable, auprès de l'accueil du service urbanisme (05.46.30.19.05), les :
Mardi 24 novembre 2020 de 09h00 à 12h00
Mardi 1^{er} décembre 2020 de 09h00 à 12h00
Mardi 8 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
Lundi 14 décembre 2020 de 09h00 à 12h00
Mercredi 16 décembre 2020 de 14h00 à 17h00

Mercredi 23 décembre 2020 de 14h00 à 17h00

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Elle remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en Préfecture, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, en mairie de AYTRÉ ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de la commune de AYTRÉ, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté préfectoral.

1817063

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON

Il sera procédé du mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et d'un poste de livraison du PARC EOLIEN DE MOUCHETUNE sur les communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON, déposée par la Société PE DE MOUCHETUNE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société PE DE MOUCHETUNE, dont le siège se situe au 188 rue Maurice Béjart 34184 MONTPELLIER, Tel : 05 82 86 63 62.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envi-pre17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Prémambules est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2187/>

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS 16 rue des Distilleries BP 1 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON Rue du Château-Musset 17170 BENON, à la mairie de MOUCHETUNE 12 rue de la Chapelle 17170 MOUCHETUNE, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS du lundi au jeudi de 09h30 à 12h45 ; vendredi de 09h30 à 12h00, mairie de BENON du lundi au mardi de 14h00 à 18h00 ; jeudi de 14h00 à 18h00 ; vendredi de 14h00 à 16h30 ; le 1er et le 8ème samedi du mois de 09h00 à 12h00.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête. La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires.

Monsieur Jacques BOISSIERE, Retraité du Ministère de la Culture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON, dans les conditions suivantes :

- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Mardi 24 novembre 2020 de 09h30 à 12h30
- BENON : Jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Vendredi 11 décembre 2020 de 09h30 à 12h00
- BENON : Mardi 15 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
- BENON : Vendredi 18 décembre 2020 de 14h00 à 16h30
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Mercredi 23 décembre 2020 de 09h30 à 12h30

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique décrites ci-dessous devront être observées lors des permanences du commissaire enquêteur.

- Les mairies de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON s'engagent à :
- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire enquêteur
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé
- Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société PE DE MOUCHETUNE.

La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et à la mairie de BENON, pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

2617078

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Lol n°2016-1647 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 août 2011,

Monsieur Guy AVRIL, en son vivant retraité, demeurant à COZES (17120) 8 route de Saintes,
Né à SEUSSAC (17120), le 12 octobre 1924,
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à VAUX-SUR-MER (17640) (FRANCE), le 18 mai 2020.
A consenti un legs universel à :

Madame Chantal AVRIL, demeurant à SARTROUVILLE (78500) 37 rue Saint Expéry,
Née à PUGNAC (33710) le 9 mai 1954.
Divorcée de Monsieur Philippe PIERRE.
Divorcé par jugement rendu par le Tribunal de grande instance de SAINTES (17100) le 16 septembre 1996, et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sophie BOSSAT-LEGRAND, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Sophie BOSSAT-LEGRAND, Notaire », titulaire d'un Office Notarial à MORTAGNE-SUR-LOIRE (Charente-Maritime), 9 Rue du Port, le 15 octobre 2020, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sophie BOSSAT-LEGRAND, notaire à MORTAGNE-SUR-LOIRE (17120) 9 rue du Port, référence CPNEN : 17072, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

IMPRIMERIE
l'Angérien libre

Votre imprimeur depuis 1919

Atelier de création graphique

Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure

Papier Connecté

imprimerie-al.fr
contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

2617087

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION

Art. 1007 du Code Civil
Art. 1378-1 du Code de Procédure Civile

Suivant testament olographe du 8 octobre 2003 Meille Simone André ROBERT née à FERRIERES (17) le 5 mars 1928, célibataire, demeurant à FERRIERES (17170) 20 rue de la Croix, de Peillé a consenti un legs universel à Mme Liliane BENSOT ép. ROUXEL et VENEUX-LES-SABLONS (72600) 27 avenue de Fontainebleau, M. Pierre BENSOT de SAINTES (17100) 83 cours national et M. Bernard BENSOT de MONTMORENCY (95160) 33 rue Léa Lagrange, ses nièces et neveux.

Suite au décès à LA ROCHELLE (17) le 6 octobre 2020 ce testament a été déposé aux minutes de Me Georges HEDELIN notaire à FERRIERES le 2 novembre 2020.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Georges HEDELIN notaire à FERRIERES (17170) 119 rue de la Juillerie dans un délai d'un mois.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

FONDS DE COMMERCE

717025

AVIS D'INSERTION
LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/11/2019, la société SAS SANMAX, 8 avenue de Latre de Tassigny 17500 JONZAC 400.055.740.0012 donne à bail à la société SAS BRYOU, 8 avenue de Latre de Tassigny 17500 JONZAC 879.957.280.00016, un fonds de commerce de restaurant hôtel exploité 8 avenue de Latre de Tassigny 17500 JONZAC, consentie et acceptée pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2020. Elle se renouvelera ensuite d'année en année, par tacite reconduction sauf dénonciation.

Pour avis, Mr YOU

CARNET DU JOUR

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Courrierdeouest.fr/obseques
Accédez à nos services en ligne: offrande de fleurs,
masses, dons, dépôt gratuit de condoléances.

Les avis d'obseques du jour
dans les Deux-Sèvres
Mortels-André, Mlle Claudette TRIT

Les cérémonies célébrées aujourd'hui
dans les Deux-Sèvres
à Bressuire
10h30 Messe haute MARIANNE en l'église de

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

ANGERS
Mme Michèle JANVIER
Mlle MOURIER
à l'âge de 86 ans.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

SAINT-ÉTIENNE-DE-LA-PLAÏE (43)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

Le Courrier de l'ouest
10 rue de la République - 49100 ANGERS
02 41 22 00 00

LES SABLES-D'OLONNE (44)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

LES SABLES-D'OLONNE (44)
Mme Yvette ANDRIEU
Mlle Claudette TRIT

automobile
Passer votre annonce au 0 820 00 010
Véhicules de loisirs



10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Vanessa RUAULT**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE CHARENTE-MARITIME
MARITIME / DRCTE / BAE
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 27/11/2020 16:05:08

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72370423**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE 2EME AVIS
PROJET PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES
SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM

NOUVELLE REPUBLIQUE C-O

LE COURRIER DE L'OUEST

CHARENTE MARITIME

CHARENTE MARITIME

DEUX SEVRES

DEUX SEVRES

Le 26/11/2020 *OK*

Le 26/11/2020 *OK*

Le 26/11/2020 *OK*

Le 01/12/2020 *OK*

Olivier COLIN

Directeur

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet d'un parc éolien sur les communes de Saint-Georges-du-Bois et Bonon

Il sera procédé de mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et deux postes de livraison du parc éolien de Mouchetune sur les communes de Saint-Georges-du-Bois et Bonon, déposée par la société PE DE MOUCHETUNE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : société PE DE MOUCHETUNE, dont le siège se situe au 188, rue Maurice-Béjar, 34184 Montpellier, Tél. 05 62 88 63 62.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr - rubrique « Publications », sous-rubrique « Consultations du public »). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-amir-pre17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Préambules est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2187>

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38, rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, 16, rue des Dillieries, BP 1, 17700 Saint-Georges-du-Bois, à la mairie de Bonon, rue du Château-Musset, 17170 Mairie de Bonon, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mairie de Bonon du lundi au Bois du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 45, vendredi de 8 h 30 à 12 heures, mardi de Bonon du lundi au jeudi de 14 h à 18 heures, vendredi de 14 h à 18 h 30, le 1^{er} et le 3^e samedi du mois de 9 h à 12 heures.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires.

M. Jacques BOISSIERE, retraité du ministère de la Culture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Saint-Georges-du-Bois, à la mairie de Bonon, dans les conditions suivantes :

- Saint-Georges-du-Bois : du mardi 24 novembre 2020 de 8 h 30 à 12 h 30.
- Bonon : le jeudi 26 novembre 2020 de 14 h à 17 h.
- Saint-Georges-du-Bois : le vendredi 11 décembre 2020 de 8 h 30 à 12 h.
- Bonon : le mardi 15 décembre 2020 de 14 h à 17 h.
- Bonon : le vendredi 18 décembre 2020 de 14 h à 18 h 30.
- Saint-Georges-du-Bois : le mercredi 23 décembre 2020 de 8 h 30 à 12 h 30.

L'ensemble des mesures barrières et de distribution physique décrites ci-dessous devront être observées lors des permanences du commissaire enquêteur.

Les mairies de Saint-Georges-du-Bois et Bonon s'engagent à :

- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle.
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances.
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 avec le commissaire enquêteur.
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie.
- Le stylo personnel de chaque participant est recommandé.

Il remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société PE DE MOUCHETUNE.

La copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) à la mairie de Saint-Georges-du-Bois et à la mairie de Bonon, pendant un an, et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Annonces légales

Vie des sociétés

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur LOTTE Joachim, né le 11/09/1995 à ROCHEFORT, demeurant 45, rue Pierre Toffaire, Appartement S4, 17300 ROCHEFORT, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir :

ROUBAH LOTTE Joachim

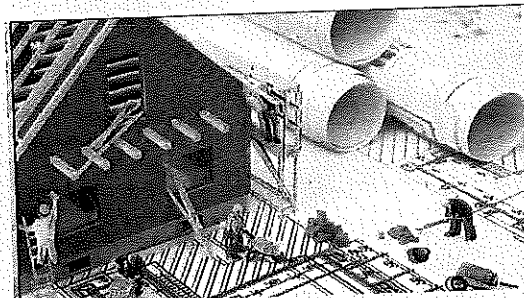
Pour avis.

Sud Ouest légales

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Publiez votre annonce légale

Paiement en ligne sécurisé



Sud Ouest immobilier

Les constructeurs de maison individuelle chaque mardi dans votre journal et sur www.sudouest-immo.com

En partenariat avec



Votre partenaire de confiance



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avs d'obsèques

5371
Pierre COLIN, son fils et son épouse Olivier, Rachel et leurs époux, ses petits-enfants Julie, Matteo, Ava, Vicky, ses arrière-petits-enfants Cécile, sa sœur, petite-sœur du Père de Foucault toute sa famille ont la tristesse de vous faire part du décès à l'âge de 99 ans de

Jean COLIN
Ancien professeur d'allemand au lycée Pierre Loti de Rochefort

survenu le 21 novembre 2020. Une cérémonie religieuse se tiendra le samedi 28 novembre 2020, à 10 heures en l'église du Breuil-Magné. Il sera inhumé au cimetière du Breuil-Magné à 11 heures. A ceux qui l'ont connu et aimé que vos pensées et prières l'accompagnent. pierrecolin.corp@yahoo.fr

5385
FOURAS ANGOULINS

Laelitia, Amélie, Thomas et Elliott, ses enfants ainsi que toute la famille vous font part du décès de

M. Edgard MONDÉSIR

dans sa 74^{ème} année. Un hommage civil lui sera rendu dans l'intimité le lundi 30 novembre 2020, à 9 h 30 au crématorium de La Rochelle. Cet avis tient lieu de faire-part. Nous vous remercions par avance pour toutes vos pensées.

Roc-elec La Rochelle 05.46.34.44.99.

5493
ROYAN CORME-ROYAL SAINT-PORCHAIRE

Robert JULIEN, son épouse Bernard et Lydie, Hervé et Edwige, ses fils et ses belles-filles Hélène et Paul, Agathe, Gabriel et Gaëtan, ses petits-enfants Suzanne SANCHEZ, Marie-Claire DESCOURTIEUX, ses sœurs Laurent et Jean-Paul JULIEN, ses beaux-frères ses belles-sœurs, parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Bernadette JULIEN
née MONROUZEAU,

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 1^{er} décembre 2020, à 10 heures en l'église Saint-Pierre de Royan suivie de l'inhumation au cimetière Monperier de cette même commune.

PF Viers, Royan, Saint-Georges-de-Dittonne, Le Gua. Au service des familles depuis 1986, tél. 05.46.39.24.64.

5475
MESCHERS-SUR-GIRONDE

Les familles CESARI, THIELEKE et HERON parents, amis et alliés ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Charlette CESARI
née BOBINET,

survenu à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 novembre 2020, à 15 heures en l'église de Meschers suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de la même commune.

PF Viers, Royan, Saint-Georges-de-Dittonne, Le Gua. Au service des familles depuis 1986, tél. 05.46.39.24.64.

5531
GRÉZAC COZES ARCES

Son frère, ses sœurs, ses amis, ainsi que toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Philomène VILISQUES
dite Micheline

survenu à l'âge de 90 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 novembre 2020, à 15 heures en l'église de Grézac suivies de l'inhumation dans le cimetière communal.

M^{me} VILISQUES repose à la maison funéraire de Saint-Romain-de-Benet. *PF Renaud - Belot, maison funéraire, Saint-Romain-de-Benet, Saizon, Cozes tél. 05.46.02.10.26.*

5436
LES SABLES-D'OLONNE SURGERES (17)

M^{me} Josette PAILLET, son épouse Alain et Catherine, Serge et Cathy, Pascal et Catherine, Dominique et Dominique, ses enfants ses treize petits-enfants, ses huit arrière-petits-enfants, les familles JAUNAS et PAILLET ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

M. Maurice PAILLET

survenu le 23 novembre 2020 à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 novembre 2020, à 16 heures en l'église Saint-Michel des Sables-d'Olonne suivie de l'inhumation au cimetière de la Rénaie. Dans le respect du protocole sanitaire, la cérémonie sera limitée à 30 personnes. M. PAILLET repose au funéraire Guy Lemarchand, 50 avenue Charles de Gaulle à Olonne-sur-Mer. Remerciements particuliers au personnel de l'Hôpital Côte de Lumière pour sa gentillesse, son dévouement, sa disponibilité en ces moments difficiles. *Ets Guy Lemarchand*

690191
MURON

François, Sylvain, ses fils, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Roger CARTIER,
ancien combattant,

survenu à l'âge de 86 ans. Selon le contexte sanitaire, la cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 novembre 2020, à 9 h 30, en l'église de Muron, dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Marthe Secougon, salons funéraires, Surgères, 05.46.0749.06, Aligreville, 05.46.35.91.00.

5054
ROYAN

Son fils et sa famille vous font part du décès de

M. Jean AMELINE

survenu à l'âge de 99 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 novembre 2020, à 10 heures en l'église de Pontallac à Royan.

PF Lotte-Baudouin, 05.46.05.04.04, Saizon, Royan, La Tremblade, Matennes.

890265
LINARS (16) OZILLAC (17)

Danielle CAZENABE, Anne-Marie et Régis FREDON, Thierry CAZENABE, ses enfants ; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Solange CAZENABE,
née OLIVIER,

survenu à l'âge de 91 ans. Selon les règles sanitaires en vigueur, ses obsèques religieuses seront célébrées dans l'intimité familiale le samedi 28 novembre 2020, à 14 heures, en l'église de Fléac, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ozillac. Solange CAZENABE repose au salon funéraire, 45, rue Victor-Hugo à La Couronne, entrée 1. La famille recevra les visites les après-midi, de 15 h à 19 h.

PF Jobit, services funéraires, La Couronne, tél. 05.45.6749.21.

890195
DOMPIERRE-SUR-MER

Jackie, Dominique et Christiane, ses filles ; Jean-Philippe et Michel, ses gendres ; Nathan, Clémence, Paul et Marlou, ses petits-enfants ; Léonie, son arrière-petite-fille, ainsi que toute sa famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Hélène Yvette MARGIÉ,
née MANDIN,

dans sa 86^{ème} année. Un hommage lui sera rendu le mardi 1^{er} décembre 2020, à 14 h 30, au cimetière de Dompiere-sur-Mer. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur www.pfpublicques.net

PF Publicques, La Rochelle, Rd. Auris, tél. 05.46.51.51.56.

890138
VOUHÉ

Ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Robert GERMONNEAU,

survenu dans sa 95^{ème} année. Selon le contexte sanitaire, la cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 novembre 2020, à 15 heures, en l'église de Vouhé, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune, dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Pas de plaques, fleurs uniquement.

PF Marthe Secougon, salons funéraires, Surgères, 05.46.0749.06, Aligreville, 05.46.35.91.00.

#lacramedespâtisseries



15€ **LOTIONS SUD OUEST**

317014

Société civile immobilière DES HUPPES

10, rue Fief du Moulin
17120 - SEMUSSAC
Au capital social de 1 000 €
RCS SAINTES n° 517 853 164

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2020, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la Société Civile DES HUPPES à effet du même jour et sa mise en liquidation amiable,
- la nomination en qualité de liquidatrice de Mme Christine BOEUF, demeurant 10, rue du Fief du Moulin - 17120 - SEMUSSAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
- de prendre acte de la fin des fonctions de gérante de Mme Caroline SAIDJ au 12 novembre 2020.
- de fixer l'adresse de la liquidation au siège social de la société, à savoir 10, rue Fief du Moulin à SEMUSSAC (17120), adresse à laquelle toute correspondance devra être adressée et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
- le dépôt des actes et pièces relatifs aux décisions ci-dessus, sous le sceau du greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis, la liquidatrice,

317094

LOB

SAS au capital de 5 000 euros
7 Impasse des Pralires
17300 CORME-ECLUSE
816 849 481 RCS SAINTES

Aux termes des délibérations du 1^{er} septembre 2020, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Françoise BERTHEU, demeurant à CORME ECLUSE (17) 7 Impasse des Pralires, ancienne présidente de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à CORME ECLUSE (17) 7 Impasse des Pralires. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les notes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

317086

Maitre Matthieu BOIZUMAU
Notaire
à SUJOUX (17700)
20 Avenue de la Libération

Aux termes d'un procès-verbal d'A.G.E. en date du 5 Novembre 2020, enregistré au SPF de LA ROCHELLE LE 11 13 Novembre 2020, dossier 2020 00047703, réf. 2020 N 01101, les associés de la S.A.R.L. dénommée « Artelle et Fabrice » au capital de 5.000 €, dont le siège est à SUJOUX (17700) 100 rue Audrey de Puyravault, ont décidé de dissoudre amiablement ladite société. Immatriculée au R.C.S. de LA ROCHELLE sous le numéro SIREN 750 610 233.

Madame Arlette ASSAILLY, demeurant à CHAILLY-EN-BIERE (79300) 1, rue des Triboulet, a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au domicile de cette dernière.

Pour toutes correspondances domicile est dû au domicile du liquidateur.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe de Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour insertion
Me Matthieu BOIZUMAU

317070

DUMAS-BUFFET

Société civile au capital de 246.000 €
Siège social : 35 Rue Admyrad
17000 LA ROCHELLE
022 247 895 R.C.S. La Rochelle

L'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2020 (19h), a approuvé la dissolution de la société, désignant Monsieur Jean-Paul DUMAS demeurant 35 rue Admyrad, 17000 La Rochelle en qualité de liquidateur et fixé le siège de liquidation au siège social.

L'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020 (19h), a approuvé les comptes de liquidation n°s au 30 octobre 2020, donné quittance au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de La Rochelle.

Pour avis

COIN COIN SARL

Capital: 1000€
Sise 2 bis av amérigo vespucci
17000 la rochelle.
850749201 RCS la rochelle.

Le 28/09/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/09/2020.

Florent Vellon, 34 rue des fleurs prolongée 17690 angoulins a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Modification au RCS de la rochelle. Le 30/09/2020, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/09/2020.

Radiation au RCS la rochelle.

317050

SCI B2L

siège social 79 rue Saint Laurent
17600 - LE GUEZ
Au capital de 200 €
RCS LA ROCHELLE 493 662 409

L'AGE du 20/11/2020 a décidé : la dissolution de la Société et sa mise en liquidation amiable A compter de ce jour et nommé en qualité de Liquidateur Monsieur Jean Louis BOUYER Demeurant : 23 rue du Châtré à 17200 GÉZAC - la liquidation sera notifiée chez le liquidateur.

Dépôt des documents s'effectuera auprès : Du Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE

POUR AVIS-LE LIQUIDATEUR

317048

THALIA COMMUNICATION

SAS au capital de 2500 €
Siège social : 16 allée des chênes
17132 MESCHERS-SUR-GIRONDE
RCS SAINTES 820827402

Par décision de l'associé Unique du 13/11/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 13/11/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme DENISE SEY Floriane demeurant au 26 avenue des anglais 17120 BARZAN et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de SAINTES.

317021

SPINY BEAUTY

SAS au capital de 4000 €
Siège social : 6 Chemin De Terre Nouvelle
17220 BOURGNEUF
RCS LA ROCHELLE 845188341

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 11/12/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 19/11/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme Panchoise Angéline demeurant au 17220 BOURGNEUF et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

317038

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 8/10/2020

Concernant l'annonce n°20674299 du 8/10/2020 de la société « LE STELLA, Société Civile Immobilière de Construction Venie en cours de liquidation, au capital de 1 000 euros, Siège social : 8, Avenue du 8 mai 1945 17400 LA-GORD 816 445 603 RCS LA ROCHELLE » il a été écrit : D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2020, il a été écrit : D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2019

La rste de l'annonce est inchangé.

317097

AGENCE WELLY Société par actions simplifiée au capital de 6.000 € sié 33 rue Claude Massé 17000 LA ROCHELLE 850940155 RCS LA ROCHELLE

Par décision de l'AGO du 31/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. BAUDON Thomas 33 rue Claude Massé 17000 LA ROCHELLE, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de LA ROCHELLE.

317010

FRENCH WAVE

SAS au capital de 3000€.
Siège social : 7 rue des palmiers
17180 Porphyng
848 034 666 ROS la rochelle.

Le 10/10/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Guillaume DENISE demeurant 17180 PERIGNY et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de la rochelle.

FONDS DE COMMERCE

717080

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane LAPEGUE, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « NOTADDEX », dont le siège est à AYTRIE (17440), 15 B avenue Roger Selengro, titulaire d'un Office Notarial à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Rogozzani, le 16 novembre 2020, enregistré à SAINTES le 19/11/2020 Référence 2020N01205, a été créé un fonds de commerce par :

SARL SAPHIR, au capital de 159000,00 €, dont le siège est à ROYAN (17200), RUE FRANCOIS ARAGO, Identifiée au SIREN N°49891027 et Immatriculée au RCS de SAINTES CODEX.

A :

POUGET, SARL au capital de 10000,00 €, dont le siège est à ROYAN (17200), 9 RUE FRANCOIS ARAGO, Identifiée au SIREN N°49891027 et Immatriculée au RCS de SAINTES.

Le fonds de commerce de vente de fournitures et matériel hôtelier sis à ROYAN (17200) 9 rue François Arago, lui appartenant, et pour lequel il est Immatriculé au RCS de SAINTES, N°498910389.

Le DESSIONNAIRE est propriétaire du fonds créé depuis le 6 novembre 2020 et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 200 000 EUROS s'appliquant aux éléments incorporels pour 195 500€ et au matériel pour 6 500€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

717093

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Echo de Charente-Maritime du 29/10/2020 concernant l'acte de cession BRUNO DUCAILLOUX / ARCHITECT SERVICES PLUS : Il faut lire : Siège social d'ARCHITECT-SERVICES PLUS / Zone Artisanale du côps de Garde 17111 LOIX.

DIVERS

1217039

TEN FRANCE
SCP D'AVOCATS
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

LA CANTINE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €
Siège social :
117, Route de St-Jeanchardère
CHENAY
17180 ST GEORGES D'OLÉRON
819 801 648 - RCS LA ROCHELLE

Par acte sous seing privé en date du 29 septembre 2020, conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce les associés statuant à l'unanimité ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Pour avis

1217032

EUREKAM

SAS au capital de 325 000 euros
Siège social : 4 Rue Louis Tardy
17140 LAGORD
753 866 426 RCS LA ROCHELLE

Par délibération en date du 18 novembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'art. L.225-25 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société de façon anticipée.

Pour avis, le Président

1217028

« LAGUNA LODGE »

Sas au capital de 34 429 €
Siège social :
SAINT-JUST LUZAC - Redoux
480 483 958 R.C.S. LA ROCHELLE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-240 du code de commerce, les associés réunis le 19 novembre 2020 ont décidé d'écarter la proposition de dissolution anticipée de la société.

Renato PENNINO

ENQUÊTES PUBLIQUES

1817009

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON Il sera procédé de mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et deux postes de livraison du PARC EOLIEN DE MOUCHETUNE sur les communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON, déposée par la Société PE DE MOUCHE-TUNE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société PE DE MOUCHE-TUNE, dont le siège se situe au 186 rue Maurice Bâjat 34184 MONTPELLIER, Tél : 05 62 66 63 62. Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : etat-envi-pub17@charente-maritime.gouv.fr Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Pré-actes est aussi mis en place à l'adresse suivante : http://www.registre-dematerialise.fr/2187 Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Héaumar à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Des informations complémentaires seront données à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS 16 rue des Distilleries BP 1 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON Rue du Château-Musset 17170 BENON, à la mairie de où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS du lundi au jeudi de 09h30 à 12h45 - vendredi de 08h30 à 12h00, mairie de BENON du lundi au mardi de 14h00 à 18h00 ; jeudi de 14h00 à 18h00 ; vendredi de 14h00 à 16h30 ; le 1er et le 3ème samedi du mois de 09h00 à 12h00.

En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet et adressées par écrit à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête. La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires.

Le nombre de personnes publiées du ministère de la Culture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON, aux heures et conditions suivantes :

- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Mardi 24 novembre 2020 de 09h30 à 12h30
- BENON : Jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Vendredi 11 décembre 2020 de 09h30 à 12h00
- BENON : Mardi 15 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
- BENON : Vendredi 18 décembre 2020 de 14h00 à 16h30
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS : Mercredi 23 décembre 2020 de 09h30 à 12h30

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique décrites ci-dessus devront être observées lors des permanences du commissaire enquêteur. Les mairies de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et de BENON s'engagent à :

- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle
- Veiller au port du masque obligatoire et veiller au respect des distances
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec le commissaire enquêteur
- Désinfection du stylo utilisé, grâce au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé
- Il remplira ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivent la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demander motif de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société PE DE MOUCHE-TUNE.

Le copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et à la mairie de BENON, pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

1817041

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration du système d'endiguement des digues maritimes de la Bale de l'Alpignon

En exécution de l'arrêté préfectoral n°20-DRC(TA)/7-789 du 19 novembre 2020, le dossier présenté par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize, relatif au projet de création de digues secondaires pour la protection maritime et la régularisation du système d'endiguement, est soumis à enquête publique. L'enquête est ouverte, au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques et marins, du lundi 14 décembre 2020 à 9h00 (heures d'ouverture de l'enquête) au vendredi 15 janvier 2021 à 12h30 (heure de clôture de l'enquête), soit durant 33 jours consécutifs, sur la commune de Champagné-les-Marais. Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Champagné-les-Marais, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public. Le dossier est également consultable gratuitement en ce lieu sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Pierre RENAULT, Officier général de la gendarmerie nationale en retraite, commissaire enquêteur, est nommé par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête.

Monsieur RENAULT recevra en personne les observations du public de la manière suivante :

- lundi 14 décembre 2020 de 9h00 heure d'ouverture de l'enquête à 12h30;
- mardi 29 décembre 2020 de 14h00 à 17h00 ;
- mercredi 6 janvier 2021 de 9h00 à 12h30;
- vendredi 15 janvier 2021 de 9h00 à 12h30 (heure de clôture de l'enquête).

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations peuvent également être adressées par écrit au siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Champagné-les-Marais, 6 place Georges Clémenceau 85450 CHAMPAGNE-LES-MARAIS ou par courriel à l'adresse suivante : enquete@publique.vendee39orange.fr en précisant en objet « Déclaration SE Bale de l'Alpignon ».

L'arrêté d'ouverture de l'enquête et le présent avis sont consultables, sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (rubrique publications) - commune de Champagné-les-Marais quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est quant à lui consultable pendant toute la durée de l'enquête, et du 14 décembre 2020 au 15 janvier 2021 inclus.

Tout information complémentaire sur le dossier de demande d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de Fabrice ENON, Directeur, au 06.46.44.71.19 ou lenon.mvs@orange.fr.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en procédant sur le site Internet des services de l'Etat en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande d'autorisation soumise.

Au vu des résultats de l'enquête publique, la mairie de Champagné-les-Marais se prononcera par une décision de projet sur l'intérêt général de l'opération projetée. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions et comportant la cas échéant des mesures d'évitement, de réduction et de compensation, ou un refus.

ENVOYEZ VOTRE ANNONCE SUR
annonces.legales@alcregie.com

pour recevoir RAPIDEMENT
votre attestation de parution

Renseignements au 05 56 44 72 24

immobilier
www.nouvelle-republique.fr

LOCATION MAISON

Courlay, particulier loue maison campagne rénovée, 75 m², 2 chambres, grand séjour/cuisine, débarras, grenier, garage, parking, 2 cours, libre 15/02. DPE en cours. 05.60.02.03.36

VENTE MAISON

NIORT
Vend partion de type 4 de 7805 m²
DPE: C (G16) 70 575 €
Prix élevé à l'heure présente... SAINT-SYMPHORIEN
Vend partion de type 4 de 81 m²
DPE: F (G15) 104 000 €
Prix élevé à l'heure présente...



MAISONNAY
Vend partion de type 4 de 73 m²
DPE: F (G15) 51 760 €
Prix élevé à l'heure présente...



AIGONDIGNE
Vend partion de type 3 de 6163 m²
DPE: E (G15) 68 363 €
Prix élevé à l'heure présente...

SAINT-SYMPHORIEN
Vend partion de type 4 de 81 m²
DPE: F (G15) 104 000 €
Prix élevé à l'heure présente...

IMMOBILIER COMMERCIAL

Local commercial et industriel
Esvres-sur-Indre (37), centre-ville, proche Tours, loue locaux commerciaux comprenant 4 bureaux + sanitaires, idéal profession libérale indépendante. Parking à proximité. 06.09.30.43.06
Z.I. Saint-Pierre-des-Corps, vend partion neuf, stockage 460 m³, bureau 140 m², sur terrain 2 500 m², Possibilité location avec option achat. RDV visite, 06.43.65.12.04

villégiatures
www.nouvelle-republique.fr

MER
Vendée Saint Jean de Monts Sur un camping 100% résidentiel ouvert toute l'année, plage et commerces à pieds, mobil-home IRAA CONFORT 6 couchages sur parcelle aménagée, accolée neuf en 2016, 42 000 €. Dispo de suite, 19 000 € entièrement équipé. 02 51 54 59 22 rcs 489333963

VENTE VILLÉGIATURE
4000 €
Mobilier+transport compris, 30 modèles disponibles en 2 et 3 chambres. Suite renouvellement du parc. 4 000 € à 9 000 €. Renseignements sur 02 51 54 59 22. RCS 489 33 963

Advertisement for 'Pour passer votre annonce' with contact number 0 825 333 888.

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRJ, Centre Presse et autres presses habilitées:
E-mail: aof@nr-communication.fr - Tél: 02 47 00 60 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1
Pour saisir ou consulter une annonce légale: www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics: www.pro-marchespublics.com

Adjudications Immobilières



DROUINEAU 1927
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
22 bis Rue Arsène Ornard - BP 83 86003 POITIERS
Tél. 05 49 92 93 99 - Fax. 05 49 92 93 99
avocat@drouineau1927.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Commune nouvelle de LORETZ D'ARGENTON (79290), (enclassement commune d'Argenton l'Église), Liguilly "Bagnoux le Pont du Gué", Section 026 ZB n°105, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 04a 00ca Section 026 ZB n°104, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 03a 70ca Section 026 ZB n°105, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 01a 45ca Section 026 ZB n°106, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 04a 46ca Contenance totale: 00ha 13a 61ca
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de NIORT 2 rue du Palais - BP 8819 le lundi 11 Janvier 2021 à 10h00

Enquêtes publiques - www.notre-territoire.com

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur les Communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON
Il sera procédé du mardi 24 novembre 2020 au mercredi 23 décembre 2020 inclus, soit durant 30 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, consistant le projet d'implantation d'un parc éolien de six aérogénérateurs et deux postes de livraison DU PARC ÉOLIEN DE MOUCHETUNE sur les communes de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON, déposée par la Société PE DE MOUCHETUNE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maire d'ouvrage à l'adresse suivante: Société PE DE MOUCHETUNE, dont le siège se situe au 188 rue Maurice Bédart 34184 MONTPELLIER, Tél: 05 62 85 63 62.
Les Informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.
Les observations pourront être adressées par message à l'adresse suivante: pref-enr1-prf7@charente-maritime.gouv.fr
Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.
Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Trésambés est aussi mis en place à l'adresse suivante: https://www.registre-dematerialise.fr/2187
Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS 16 rue des Diables BP 1 - 17720 SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON Rue du Château-Nusset 17700 BENON, à la mairie de où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS du lundi au jeudi de 08h30 à 12h15; vendredi de 08h30 à 12h00; mairie de BENON du lundi au mardi de 14h30 à 18h00; jeudi de 14h30 à 18h00; vendredi de 14h30 à 18h30; le samedi de 9h30 à 12h00.
En ces lieux, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
La consultation des documents en mairie et le dépôt observations sur le registre doivent s'opérer selon les règles sanitaires.
Monsieur Jacques BOISSIERE, Retraité du Ministère de la Culture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS, à la mairie de BENON, dans les conditions suivantes:
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS: Mardi 24 novembre 2020 de 08h30 à 12h30
- BENON: Jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS: Vendredi 11 décembre 2020 de 08h30 à 12h00
- BENON: Mardi 15 décembre 2020 de 14h00 à 17h00
- BENON: Vendredi 18 décembre 2020 de 14h00 à 18h30
- SAINT-GEORGES-DU-BOIS: Mercredi 23 décembre 2020 de 08h30 à 12h00
L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique décrites ci-dessous devront être observées lors des permanences du commissaire enquêteur.
Les mairies de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et BENON s'engagent à:
- Mettre à disposition du public du gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle
- Valiser au port de masque obligatoire et veiller au respect des distances
- Limiter le nombre de personnes dans la salle de permanences à 2 personnes avec la commissaire enquêteur
- Désinfection du stylo utilisé, gaine au liquide hydroalcoolique mis en place à cet effet par la mairie. Le stylo personnel de chaque participant est recommandé.
Il remette sa report et conclusions dans les 30 jours qui suivent la clôture de l'enquête, sous réserve de la factu de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 120-15 du code de l'environnement.
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentées par la Société PE DE MOUCHETUNE.
Le copie, des rapport et conditions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) à la mairie de SAINT-GEORGES-DU-BOIS et à la mairie de BENON, pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

A LA DEMANDE:
La Société HOIST FINANCE AB (publ), Société Anonyme de droit suédois, au capital de 29.767.665,683000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7046 - 10339 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le numéro 55010-8480, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) s/s 38 allée Vauban - 59110 LA MADELEINE, inscrite sous le n°843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, prise en la personne de son représentant légalément domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la Société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE S.A, Société Anonyme de droit français, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 842 097 502, dont le siège social est situé à: boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, suivant acte de cession de créances en date du 16 décembre 2019 rapporté dans un procès-verbal de constat établi par la SCP THOMAZON BICHE, Huissiers de Justice associés à PARIS, en date du 16 décembre 2019.

DESCRIPTION:
Une maison comprenant pièce de vie, cuisine, wc, salle de bain, chambre 1, chambre 2,
Bouderie
Étable, poulailler, garage, abri
Jardin.
Figurant au cadastre de la mairie suivante:
Section 026 ZB n°100, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 01a 00ca
Section 026 ZB n°104, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 03a 70ca
Section 026 ZB n°105, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 01a 45ca
Section 026 ZB n°106, Bagnoux le Pont du Gué, 00ha 04a 46ca
Contenance totale: 00ha 13a 61ca
Prédiction d'occupation: Le bien est libre de toute occupation et mobilier au jour de l'établissement du procès-verbal de description.

CONDITIONS DE LA VENTE:
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du juge du Tribunal Judiciaire de NIORT, Palais de Justice ou au cabinet de l'avocat poursuivant.
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NIORT.
Pour visiter s'adresser à la SELARL ADVENTHUIS - Huissiers de Justice associés - 1 et 3 avenue du Général de Gaulle - BP 163 - 79204 PARTHENAY CEDEX, Huissiers de Justice, au 05 49 84 03 16.
La vente aura lieu le lundi 11 janvier 2021 à 10h00 en un seul lot sur la mise à prix de:
VINGT ET UN MILLE EURO (21.000,00 €)
Frais en sus,
Fait à NIORT, le 18 novembre 2020
Signé: Maître Eric DABIN

Vie de sociétés

LES JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Fernès 33000 BORDEAUX
AUBEDIAL
Société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros
Siège social: 3 Rue de l'Atlantique - 79250 LES AUDIERS
RCS NIORT 316 036 560

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 23.10.2020, la Société CAUDEBO, SAS au capital de 252.000 €, dont le siège social est à NUEL LES AUDIERS (79250) - 3 Rue de l'Atlantique, immatriculée au RCS de NIORT sous le numéro 420 636 573, e, en sa qualité d'associé unique de la Société AUBEDIAL, décodé la dissolution en date de ladite Société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société AUBEDIAL peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NIORT.
Pour avis.

Large advertisement for 'la Nouvelle République' and 'Centre Presse' with contact information and a photo of a man.

CARNET DU JOUR

courrierdelouest.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrandes de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances. Pour passer un avis : 0 810 600 180

Les avis d'obseques du jour dans les Deux-Sèvres

Beauvoir-sur-Nivernais (19) M. René BURGAUD... Châtelleraupois (16) M. Michel GIBREUX... La Crèche M. Anne Emma GIRARD

Les avis d'obseques du jour dans les autres départements

Landrevèze M. Thierry LE GUEN... Le Poutillier M. Camille BONV

Les cérémonies célébrées aujourd'hui dans les Deux-Sèvres

Argentan 14 h 00 : M. Georges BROSSARD... Fenouillet 14 h 30 : M. Albert ROUSSEAU... Gournay 14 h 00 : M. Joseph ROYER

AVIS D'OBSEQUES

CHICHÉ Du décès de Girarde, son époux, Bernard H. de Beauvais... MAULEON Mme Sylvette BONDU... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

MAULEON (SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE) Jacques Marie, est décédé... LA CRECHIE MAROLLE (SAINT-GERARD) M. Jean Michel et Annie Girard

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE RACHAËL MOUTEAU... LA CRECHIE MAROLLE (SAINT-GERARD) M. Anne Emma GIRARD

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Odile H. Hugot... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Rachael MOUTEAU... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Odile H. Hugot... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Rachael MOUTEAU... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Odile H. Hugot... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Rachael MOUTEAU... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-AUBIN-DE-MARIGNIÈRE Odile H. Hugot... SAINT-VARENT THOUARS SAINT-MESURIN LA FORET-SAINT-SEVRE

SAINT-MARC-LA-LANDE Luc et Céline Albertini... LANDUVÈZE, ROMANS (19) LAMOURILLAGE, YANNES SAUVAZON (16) SAINT-ÉPAIN (17) PARIS (75), AMBOISE (37)

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

Monseigneur Dominique ALBERTINI... Madame Pierrette LE GUEN... LE POUTILLIER, GUÉRANDÉ VOULMONT, MAULEON

LÉGALES

Vous êtes un professionnel (commissaire, avocat, notaire, etc.)... Avis administratifs : Vie des sociétés

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE... Avis de constitution

ANNONCES

bonnes affaires

A nos lecteurs

Dans le contexte du confinement, nous ne sommes pas en mesure de poursuivre la publication dans le journal des petites annonces particulières et devons donc suspendre le service.

Cependant, vous avez la possibilité de publier gratuitement vos annonces Automobile et Immobilier sur nos sites internet : ouestfrance-auto.com rubrique vendre ouestfrance-imm.com rubrique déposer votre annonce

(1) Four Judo Adulte commune (2) Bonnes affaires, Immobilier, Véhicules, Automobiles, Animaux, Beauvau

Agriculture rencontres

Bois de chauffage

Jardinage

Micro-tracteur

Bricolage

Divers bricolage

LOCA DISTRIBUTION ESPACES VERTS

MODIFICATIONS

LE COCOONING DE NEL

OBJET SOCIAL

Notre territoire

BOITE LE INFORMATION DES PROPRIETAIRES D'IMMOBILITE

Impressions

LE COURRIER DE L'OUEST

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité